



Une grève réussie

La Grève des personnels de CALMETTE, soutenus par SUD Santé et la CGT a permis de gagner 3 postes plus la transformation d'un poste de secrétaire hospitalière en poste aide soignant.

Le mouvement de grève qui a débuté le 2 octobre et s'est terminé le 18 novembre par la signature d'un protocole qui ne règle pas tous les problèmes liés à l'ouverture du 3ème étage de CALMETTE n'en reste pas moins une réussite.

En effet, au vu de l'austérité qui est mise en œuvre dans les hôpitaux, le gain de trois postes est une rareté dont les personnels grévistes de CALMETTE peuvent être fiers.

Les acquis de ce mouvement sont les suivant :

- La création d'un poste d'officière (aide soignant).
- La création d'un poste de brancardier.
- La transformation d'un poste de secrétaire hospitalière en poste d'aide soignant.
- L'embauche d'une secrétaire médicale sur MONDOR qui va décharger les secrétaires médicales de CHENEVIER.

La réussite de ce mouvement n'est pas totale car il reste des points qui n'ont pas été résolus :

- L'équipe de nuit qui va être d'une infirmière et deux aides soignants pour 38 patients de deux spécialités différentes (21 patients de neurologie et 17 patients de SSR gériatrique), ce qui est insuffisant et va mettre les personnels en difficulté.
- Les assistantes sociales qui ont déjà trop de travail risquent de se retrouver en souffrance du fait de l'augmentation de l'activité sans personnel supplémentaire.
- Les kinésithérapeutes d'orthopédie et de cardiologie qui se voient supprimer un demi poste chacun pour réaffecter ce kiné. sur CALMETTE 3, ce qui est une aberration car avec leurs effectifs actuels ils ne sont pas en capacité de donner aux patients le temps de rééducation qu'ils sont en droit d'attendre.
- Les diététiciens qui voient eux aussi leur activité augmentée sans personnel supplémentaire.

L'ouverture se fera de façon progressive et le mois de décembre devrait bien se passer mais dès le 5 janvier avec l'arrivée des patients de MONDOR les personnels risquent de commencer à souffrir.

Les syndicats SUD Santé et CGT seront vigilants et si les conditions de travail s'avèrent trop difficiles pour les agents, l'intersyndicale n'attendra pas fin février et un éventuel CHSCT pour agir avec les personnels.

Créteil, le 24 novembre 2014